



LIGNES DE CONDUITE CONCERNANT LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Les membres du Conseil d'Administration, la direction, le personnel et les bénéficiaires de l'Asbl « La Clairière-Arlon » s'engagent à suivre les lignes de conduite définies ci-après.

La réalisation de soi passe par la satisfaction des besoins, dans le respect, en étant attentif à la santé et cela dans le cadre des normes sociales.

Au niveau des besoins :

- Chacun veille à reconnaître les besoins affectifs, sexuels et d'intimité de la personne handicapée.
- Chacun veille à écouter ces besoins et à mettre des mots sur ceux-ci avec les personnes concernées.
- Selon la situation et le contexte, les membres du personnel autorisent et accompagnent la réalisation de ces besoins.

Au niveau du respect

- Chacun veille à reconnaître sans jugement l'opinion de l'autre (bénéficiaire, collègues, parents, citoyens,...).
- Chacun veille à respecter l'intimité et les choix des bénéficiaires dans leur vie sexuelle et affective.
- Dans le cadre de la vie affective et sexuelle des bénéficiaires, les membres du personnel veillent systématiquement à proposer un accompagnement psycho-éducatif.
- Le respect de soi-même et de l'autre lors de relations affectives et/ou sexuelles est un principe.

Au niveau de la santé

- L'Asbl veille à mettre en œuvre un projet évolutif sur l'éducation affective et sexuelle, ayant comme objectif premier la prévention. Ce travail peut s'effectuer en partenariat avec d'autres professionnels de la santé.
- Chacun veille à observer les changements et les événements importants concernant la santé physique et l'équilibre mental des bénéficiaires.
- Chacun veille à faire circuler l'information utile et nécessaire aux personnes compétentes en la matière, afin d'agir de manière adéquate.

Au niveau de la réalisation de soi

- Au quotidien, chacun veille à accompagner le bénéficiaire dans sa recherche de lui-même avec comme perspective son épanouissement personnel.

Au niveau des normes sociales

- La personne handicapée est une personne à part entière. Elle a des droits et des devoirs au niveau de la vie affective et sexuelle.
- Les points énoncés ci-dessus ne peuvent s'envisager que dans un questionnement éthique et dans le respect de la loi.